

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Katrin Seat Sanitizer Toilet

N° de produit

954311

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

Le produit est identique à 954311 Katrin Disinfectant Foam

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Mousse de désinfection qui peut être facilement et efficacement tue les bactéries, les virus et les spores de champignons sur des surfaces dures. La mousse est appliquée directement sur la surface à traiter.

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiés sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

Metsä Tissue Corp.
P.O. Box 300
Mänttä 35801
Finland
tel: +358 (10) 4647 750
www.katrin.com

Personne à contacter

Georg Maxein

Adresse e-mail

info.katrin@metsagroup.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

05-02-2014

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne doit pas être classé du décret du Ministère de l'Environnement sur la classification, le marquage, etc.

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

-

Risques, etc.

-

Contient

-

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Sécurité	Généraux	-
	Prévention	-
	Intervention	-
	Stockage	-
	Élimination	-

2.3. Autres dangers

Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

WGK: 1 (Appendix 4)

Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autre

-

COV

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1/3.2. Substances

NOM:	éthanol;
alcool éthylique	
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64-17-5 N° CE: 200-578-6 N° d'indice: 603-002-00-5
CONTENANCE:	5-15%
DSD CLASSIFICATION:	F; R11
CLP CLASSIFICATION:	Flam. Liq. 2 H225
NOTE:	S
NOM:	alcool d'alkyle éthoxylés
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 68439-46-3
CONTENANCE:	1-5%
DSD CLASSIFICATION:	Xn;R22 Xi;R41
CLP CLASSIFICATION:	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1 H302, H318

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

S = Produit solvant organique.

Autres informations

Ingredients:

AQUA (Solvent), ALCOHOL (Solvent), C9-11 PARETH-3 (Surfactant), DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE (Disinfectant), ISOPROPYL ALCOHOL (Solvent)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune particulière

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Température de stockage

Sans givre

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

éthanol;

alcool éthylique (INRS, 2009)

Valeur limite d'exposition VME: 500 ppm | 960 mg/m³

Valeur limite d'exposition VLE: 1000 ppm | 1920 mg/m³

Remarques: SS:C (C = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.)

DNEL / PNEC

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 1900 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Short term - Local effects - Remarks: Workers

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 343 mg/kg - Exposure: Dermal - Duration: Long term - Systemic effects - Remarks: Workers

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 950 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term - Systemic effects - Remarks: Workers

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 950 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Short term - Local effects - Remarks: General population

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 206 mg/kg - Exposure: Dermal - Duration: Long term - Systemic effects - Remarks: General population

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 114 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term - Systemic effects - Remarks: General population

DNEL (éthanol;

alcool éthylique): 87 mg/kg - Exposure: Oral - Duration: Long term - Systemic effects - Remarks: General population

PNEC (éthanol;

alcool éthylique): 0,96 mg/L - Exposure: Water - Duration: Single - Remarks: Freshwater

PNEC (éthanol;

alcool éthylique): 0,79 mg/L - Exposure: Water - Duration: Single - Remarks: Marine water

PNEC (éthanol;

alcool éthylique): 2,75 mg/L - Exposure: Water - Duration: Continuous

PNEC (éthanol;

alcool éthylique): 0,63 mg/kg - Exposure: Soil - Duration: Single

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douche de secours soient bien visibles.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Équipement de protection personnel



Généralités

-

Voies respiratoires

Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, utilisez un demi-masque ou un masque complet avec des filtres adaptés et un appareil de protection respiratoire alimenté en air. Le choix dépend de la situation de travail concrète et de la durée du travail avec le produit.

Peau et corps

Pas d'exigences particulières.

Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. . Temps de percée mesuré: > 480 minutes (Classe 6)

Yeux

En cas d'éclaboussures, utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
Liquide	Clair	Caractéristique	7	-	0,97

Modification d'état et vapeurs

Point de fusion (°C)	Point d'ébullition (°C)	Pression de vapeur (mm Hg)
-	-	-

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C	Inflammabilité (°C)	Auto-inflammabilité (°C)
-	-	-

Limite d'explosivité (Vol %)	Capacités oxydantes
-	-

Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Soluble	-

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
éthanol;	Rat	LD50	Oral	10471 mg/kg
alcool éthylique	Rat	LC50	Inhalation	124,7 mg/m ³
éthanol;	Rat	LD50	Oral	1378 mg/kg
alcool éthylique	Rabbit	LD50	Dermal	>2000 mg/kg
alcool d'alkyle éthoxylés				
alcool d'alkyle éthoxylés				

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
éthanol;				
alcool éthylique	Fish	LC50	96 h	15,3 g/L
éthanol;	Daphnia	EC50	24 h	1833 mg/L
alcool éthylique	Algae	EC50	72 h	275 mg/L
éthanol;	Fish	LC50	96 h	110 mg/kg
alcool éthylique	Daphnia	EC50	48 h	120 mg/kg
alcool d'alkyle éthoxylés				
alcool d'alkyle éthoxylés				

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
éthanol;	Oui		
alcool éthylique		Pas d'informations	Pas d'informations

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
éthanol;	Non		
alcool éthylique		-0,35	0,2

12.4. Mobilité dans le sol

éthanol;
alcool éthylique: Log Koc= -0,198765, Calculated from LogPow ().

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Déchets

Catalogue Européen de
Déchets (CED)
20 01 29

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID	14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport	14.4. Groupe d'emballage		Notes	
IMDG	UN-no.	Proper Shipping Name	Class	PG*	EmS	MP**	Hazardous constituent

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans. Voir le décret de la commission du travail n° 239 du 6 avril 2005 sur le travail des jeunes pour d'éventuelles exceptions.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

SECTION 16: Autres informations

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH)

Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R11 - Facilement inflammable.

R22 - Nocif en cas d'ingestion.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

JM

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-

ALPHAOMEGA. Licens nr.:2606147468, PRO-REN A/S
www.chymeia.com